



SAINT-MAURICE

INFO **DÉC. 24 – JANV. 25**

P.12

Joyeuses fêtes !



P.8

A4
*Abaissement
de la vitesse
à 70 km/h*

P.9

VOEUX 2025
*Plus de
proximité et
de simplicité*

P.10

PROPRETÉ
*Grand
nettoyage
des quartiers*



4-7

Retour en images

8-11

Ça fait l'actu !

12-13

Grand angle

Heureuses fêtes de fin
d'année à Saint-Maurice !

14

Pratique

15

Cadre de vie

16-17

Culture

18

Économie

19

Solidarité / seniors

20

Violences faites
aux femmes

21

Portrait

22

Tribunes

23

Pratique

Mercredis 11 décembre et 8 janvier 2025

Café-biberon, le rendez-vous littéraire des bébés - 10 h 30 - Médiathèque Delacroix

Samedi 14 décembre

Journée solidaire au CFA Jean-Claude Andrieu, au profit des hôpitaux pédiatriques de Paris - De nombreuses activités ludiques, sportives, joyeuses pour récolter des fonds comme l'exposition de voitures de collection et baptême dans les rues de Saint Maurice, ou encore la possibilité de déposer des jouets neufs à l'entrée - De 9 h à 15 h - 150 rue du Maréchal Leclerc

Lundi 16 décembre

Point Infos petite enfance modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse - 17 h 30 - Salle Louis Juvet, 14 rue Paul Verlaine - Inscription : 01 45 18 82 78

Lundi 16 décembre

Rdv Lieu d'Accueil Enfants-Parents - De 14 h à 17 h - RPE, 4 impasse Junot - Renseignements : 01 45 18 82 43

Jusqu'au samedi 21 décembre

Expo photo « Un jour... j'irai jouer avec les anges » d'Alain Luzy - Le mardi de 13 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 18 h, le vendredi de 13 h à 18 h et le samedi de 10 h à 17 h - Médiathèque Delacroix

Du mardi 7 janvier au samedi 1^{er} février 2025

« Musicophilie », exposition sur le thème de la musique et des instruments par le club philatélique APMASM - Avec la participation de Joël David (philatélie) et Christian Imhoff (photographies) - Vernissage le 11 janvier à 11 h - Médiathèque Delacroix

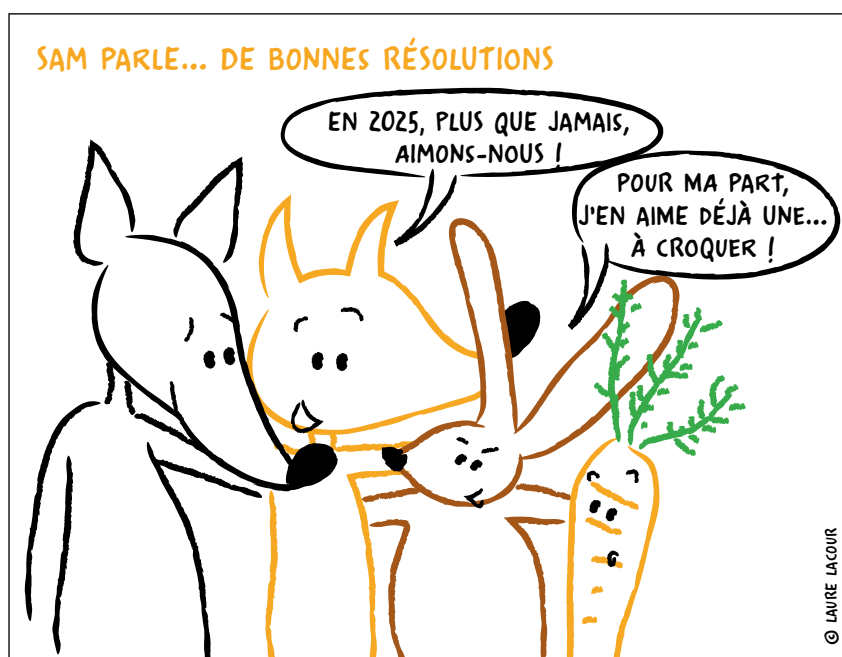
Mercredi 8 janvier 2025

Raconte-moi une histoire - 10 h 30 - Médiathèque Montgolfier

Jeudi 23 janvier 2025

Conférence « Madame de Sévigné et le chocolat » par Katherine Khodorowsky - Organisée dans le cadre des 9^es Nuits de la lecture - Sur réservation - 19 h - Médiathèque Delacroix

Toutes les manifestations et les actualités de votre ville sont à retrouver sur notre application mobile « Saint-Maurice en Poche ».



VOS RENDEZ-VOUS...

2024 s'achève dans la difficulté. Face aux défis à relever et aux incertitudes qui compliquent la gestion de notre pays, **les communes demeurent un pôle de stabilité** et d'assurance, un véritable pilier de la République où l'action concrète prend forme.

Les défis à relever sont également de grande ampleur pour les communes : il nous faut préserver voire développer les services publics pour répondre à de nombreux besoins, tout en étant progressivement privés de ressources autres que la taxe foncière.

Un grand défi à relever est d'assurer la transition énergétique, surtout dans un territoire souffrant de la pollution atmosphérique. La Ville de Saint-Maurice est pleinement engagée dans ce combat :

- Mobilisation avec le maire de Charenton pour obtenir **l'abaissement de la vitesse sur l'autoroute A4 de 90 à 70 km/h à titre expérimental** : moins de pollution par les particules fines et le CO2 et beaucoup moins de nuisances sonores (-40 %) ;
- **Rénovation de la crèche Delacroix ayant permis de réduire de 30 % la consommation d'énergie** ;
- **Rénovation du COSEC l'été prochain**, notre grand centre sportif avec le même objectif de performance énergétique (-30 % de consommation) ;
- **Mutualisation du recrutement d'un « économe de flux énergétiques »**, avec Joinville, pour deux années afin d'affiner nos diagnostics et élaborer un plan d'action pour l'ensemble des bâtiments de la Ville ;
- **multiples actions en faveur de la biodiversité** nous ayant permis d'obtenir un label « Api Cités 3 abeilles – démarche exemplaire » le mois dernier, un label rarement décerné ;

La transition énergétique, une véritable mobilisation à Saint-Maurice !

- **Mobilisation des bailleurs sociaux pour des investissements massifs dans la rénovation de leur patrimoine**, pour passer d'un DPE de catégorie F ou E à C. Trois bailleurs sont déjà engagés, pour un montant total de 25 M€ : I3F, Batigere et CDC Habitat. Deux autres bailleurs vont annoncer leur projet au début 2025 pour 5 M€ ;

- **Des avancées majeures pour le Plan Vélo** : de nouveaux itinéraires ambitieux seront déterminés cette année afin de faciliter l'usage du vélo sans le faire au détriment des piétons ;
- **Des illuminations de Noël 100 % en leds** : la facture d'électricité correspondante, pour 8 semaines d'illuminations, s'élèvera ainsi à 3 000€ environ ;
- **Fermeture de l'espace Delacroix pendant 3 mois** pour éviter d'avoir à chauffer ce très grand volume de bâtiment public. La traditionnelle cérémonie des vœux qui s'y tenait est remplacée par des vœux par quartier.
- Saint-Maurice sera équipée des **premières installations d'éclairage public solaire sur les routes départementales du Val-de-Marne** au premier trimestre 2025.

En revanche, la nouvelle étape de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) qui conduit à bannir l'usage des véhicules CRIT'AIR3 à compter de l'an prochain **est prématurée** car de très nombreux habitants n'ont pas d'autres solutions de transport et les aides à l'achat de véhicules électriques s'effondrent.

Nous nous efforçons d'agir avec détermination et réalisme.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien pour mener à bien cette transition énergétique. Elle est utile pour nos budgets. Elle est indispensable pour la planète !

Avec l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes !




Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

11 novembre : devoir de mémoire

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, en présence notamment de notre Sénateur, Christian Cambon, de notre Député, Michel Herbillon, du Maire de Saint-Maurice, Igor Semo, du maire de Charenton-le-Pont, Hervé Gicquel, des membres du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes, ou encore des Anciens Combattants et Porte-Drapeaux. Comme tous les ans, la cérémonie a été ponctuée par l'émouvante interprétation de l'hymne national La Marseillaise par les chanteurs des CM2 de l'école Roger Revet et de la chorale du collège Edmond Nocard, sous l'égide de Christian Gérard, professeur d'éducation musicale. Merci à Christophe Duroudier, principal du collège, à Maud Boulard, son adjointe, à Stéphanie Briard, directrice de l'école du Centre Georges Guyon, ainsi qu'aux professeurs Sofia Pacheco et Cyril Seguin, qui ont été de formidables accompagnateurs. Cette année, la commémoration a été marquée par la présence des membres de l'équipage du sous-marin La Perle et l'exposition « Regards sur la Grande guerre », proposée à l'Espace Delacroix par Virginie Bailleul, responsable des Archives. Trois tables vitrines ont présenté des objets de l'époque des poilus qui proviennent d'une collection personnelle, aimablement prêtée par l'agent de la Ville, Didier Piraux. Des documents papier (affiches, photos, cartes postales...) sortis du magasin des archives municipales ont complété la découverte. Enfin, Olivier Tollu (de la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur) a reçu la médaille d'honneur de la Ville pour son dévouement au monde combattant et au devoir de mémoire.



Une après-midi très solennelle au Panthéon

Les enfants de la chorale du collège Edmond Nocard ont participé, le 13 novembre au Panthéon, à l'hommage aux écrivains combattants de la Première et de la Seconde guerre mondiale, tombés au champ de bataille ou en déportation. Dirigés par Christian Gérard, les jeunes Mauritiens ont eu le plaisir d'interpréter le Chant des partisans, sous le regard attentif du Maire, Igor Semo, d'Hélène Coupé, maire-adjointe en charge de la citoyenneté, et de Philippe Bourdajaud, maire-adjoint en charge de la vie scolaire.



Les brevets de nos brillants collégiens

La cérémonie de remise des brevets du collège Edmond Nocard s'est déroulée, le 12 novembre, salle Louis Juvet. Au cours de la soirée, le Principal, Christophe Duroudier, n'a pas manqué de féliciter les élèves qui ont obtenu le premier diplôme de leur vie, soulignant leurs excellents résultats. « Notre taux de réussite est de 85% et nous avons une forte proportion de mentions », a-t-il précisé fièrement. Tous ont immortalisé cet évènement en prenant la pose avec le Maire, Igor Semo, et Philippe Bourdajaud, maire-adjoint chargé de la vie scolaire.

Christian Cambon au Maroc

Le Sénateur Christian Cambon s'est rendu à Rabat, fin octobre, à l'occasion de la visite d'État du président de la République française. « *La France reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et soutient le plan d'autonomie comme la seule solution susceptible de régler ce conflit. Le Groupe d'amitié France Maroc que je préside au Sénat a beaucoup œuvré avec nos collègues du Sénat Marocain pour cette réconciliation. Il nous revient maintenant d'écrire une nouvelle page de coopérations multiples avec ce grand pays allié et ami de toujours !* » a déclaré Christian Cambon.



Le loto du Téléthon fait un carton

C'est dans une ambiance bon enfant que s'est tenu, le 17 novembre, le grand loto de l'Association Téléthon Saint-Maurice Manon. L'Espace Delacroix était plein à craquer : 400 personnes sont venues jouer seules, en famille ou entre amis. Remercions l'ensemble des bénévoles de l'association et le service Fêtes et cérémonies de la Ville qui ont permis la réussite de cette manifestation. Sans oublier le Rotary Club qui a offert un magnifique téléviseur à un heureux gagnant.



Rencontre avec le Premier ministre

Le président de l'Association des Petites Villes de France, Christophe Bouillon, a invité notre Maire à faire partie, le 18 novembre, de la délégation qui a été reçue par le Premier ministre. Avec Michel Barnier, les échanges ont été riches et constructifs et ce fut l'occasion, à la veille du Congrès des maires, de rappeler les positions de l'APVF. Depuis 1990, celle-ci fédère les communes de 2 500 à 25 000 habitants afin de promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire.



© Florian David / Matignon

Pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes

Organisée par Tremplin 94, la Mirabal s'est disputée, le 24 novembre, dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Des habitants de Saint-Maurice et des agents municipaux se sont rendus au parc du Tremblay, à Champigny, pour prendre part à la marche d'engagement ou à l'une des différentes courses proposées. Au classement, l'équipe mauritienne est arrivée deuxième. La municipalité compte sur tous les Mauritien pour une première place l'an prochain et remercie Veolia qui a été un précieux partenaire.



A4

Abaissement de la vitesse maximale autorisée

DEPUIS LE 7 NOVEMBRE 2024, LA VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUR UNE SECTION DE L'AUTOROUTE A4 TRAVERSANT LES COMMUNES DE CHARENTON-LE-PONT ET DE SAINT-MAURICE A ÉTÉ RÉDUITE DE 90 KM/H À 70 KM/H.

Cette évolution marque une avancée importante dans la réduction des nuisances sonores subies par les riverains de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort. La mesure fait suite à une concertation en ligne organisée par la Préfecture du Val-de-Marne, tenue du 8 avril au 7 mai 2024 qui a recueilli 65 % d'avis favorables.

Les nuisances sonores liées au trafic routier demeurent l'une des principales préoccupations des Val-de-Marnais, touchant près de 14 000 riverains de l'A4 qui habitent Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort, un axe emprunté par plus de 270 000 véhicules quotidiennement. Les élus de ces communes se sont engagés sur ce sujet et ont obtenu en 2017 la pose d'un revêtement acoustique performant afin de limiter le bruit du trafic automobile.

Après plusieurs années de mobilisation continue auprès des services de l'État pour demander la requalification de l'A4 et une réduction de la vitesse sur cette portion routière, ces efforts ont finalement porté leurs fruits en 2024. La Préfecture du Val-de-Marne a lancé une consultation en ligne pour recueillir l'avis du public sur l'expérimentation de l'abaissement de la vitesse maximale autorisée de 90 km/h à 70 km/h, entre l'accès à Paris et les échangeurs des autoroutes A4/A86. Suite à la concertation publique, la Préfecture a annoncé que l'abaissement de la vitesse sera mis en œuvre par les services de l'État autour du 7 novembre 2024.

DES ÉLUS ENGAGÉS

À l'origine, cette initiative a été portée auprès de Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne qui vient de quitter ses fonctions, à la demande de Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, avec le soutien de Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, en lien avec Christian Cambon, Sénateur, Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, et Marie-France Parrain, Maire de Maisons-Alfort. Ces élus se réjouissent de cette action en faveur du cadre et de la qualité de vie des communes concernées.

Selon les études préparatoires de la Direction des Routes d'Île-de-France, l'abaissement de la vitesse maximale autorisée permettra de réduire le bruit de 2,2 décibels la nuit, soit **une diminution de 40 % des nuisances sonores** pour les riverains. Elle aura également **un impact positif sur la qualité de l'air** grâce à la diminution des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines. Le temps de parcours pour l'usager, quant à lui, ne sera que faiblement allongé d'environ 33 secondes au maximum en heures creuses.

Fort de ce succès, les élus locaux poursuivent leur mobilisation pour la pacification de l'A4, par l'installation de protections phoniques le long de la portion de l'A4, notamment à Charenton. L'État et la Métropole du Grand Paris avaient lancé en 2019 les premières études de phase 1, suivies, en 2024, du lancement de la phase 2 des études techniques qui permettront à terme de protéger les secteurs les plus exposés.



ET AUSSI...

Magazine municipal : un numéro unique pour décembre et janvier

La rédaction vous informe que ce numéro du Saint-Maurice Info a été réalisé pour couvrir les mois de décembre 2024 et de janvier 2025. Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures d'économies dans la gestion municipale. Prochaine sortie de votre journal municipal : mardi 28 janvier 2025.



CÉRÉMONIE

Planning des vœux par quartier

Le Maire de Saint-Maurice, Vice-président du territoire Paris Est Marne & Bois, le Conseil municipal et le personnel communal ont le plaisir de convier les habitants à la réception des vœux 2025 par quartier.

En effet, dans le cadre des mesures d'économies dans la gestion municipale, la cérémonie des vœux à l'Espace Delacroix a été remplacée cette année par des vœux par quartier, soit une économie de 30 000 euros.

QUATRE DATES, QUATRE LIEUX DIFFÉRENTS

- **PLATEAU**
Mercredi 15 janvier à 19 h 30
 Préau de l'école maternelle du Plateau
 4-6 rue des Sureaux
- **PANORAMIS**
Judi 16 janvier à 19 h 30
 Salle de l'Adirka 22 - 24 avenue des Canadiens
- **PONT - LECLERC - CENTRE**
Mercredi 22 janvier à 19 h 30
 Préau de l'école élémentaire du Centre Georges Guyon
 49 rue du Maréchal Leclerc
- **MONTGOLFIER**
Judi 23 janvier à 19 h 30
 Préau de l'école maternelle de Gravelle

UTILE

Recensement de la population 2025

LA PROCHAINE CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU DU JEUDI 16 JANVIER AU DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025. 8% DES ADRESSES DE LA COMMUNE, TIRÉES AU SORT PAR L'INSEE, SERONT RECENSÉES PENDANT CETTE PÉRIODE.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par la Mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

- Vous pouvez vous recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !
- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous avez aussi la possibilité de les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».

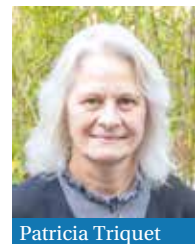
VOS DONNÉES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de

VOS AGENTS RECENSEURS



Patrice Mephon-Danican



Patricia Triquet



Sharmila Angateeah



ATTENTION

L'agent recenseur est recruté par la Mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Tout savoir sur la ZFE et les Crit'Air 3

DANS LE CADRE DU POUVOIR DE POLICE QUI LUI EST DÉVOLU, LE PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS A DÉCIDÉ D'INSTAURER DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION POUR LES VÉHICULES CRIT'AIR 3 ET PLUS ANCIENS, À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025.

Une Zone à Faibles Emissions (ZFE) est une zone géographique définie où la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte. L'objectif est de réduire les émissions de polluants atmosphériques afin de limiter leur impact sur la santé des habitants. En plus des enjeux sanitaires, la ZFE participe à la réduction des nuisances sonores. En France, les 12 ZFE existantes sont mises en place par les collectivités locales, qui disposent de compétences clés pour améliorer la qualité de l'air.

La loi d'Orientation des Mobilités du 26 décembre 2019 a instauré l'obligation de créer une ZFE pour les métropoles connaissant des dépassements réguliers de pollution. L'article 119 de la loi climat et résilience du 21 août 2021 a ensuite étendu l'obligation de mettre en place une ZFE à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, d'ici au 31 décembre 2024, et impose un calendrier spécifique de mise en œuvre de restrictions Crit'Air pour les agglomérations en dépassements réguliers des valeurs limites réglementaires de concentration en polluants.

Le déploiement des ZFE repose sur le système des vignettes Crit'air, aussi appelées certificat qualité de l'air. Elles indiquent le niveau de pollution du véhicule. Plus le numéro de certificat est élevé, plus le véhicule émet de polluants. La vignette Crit'Air, valable toute la durée de vie du véhicule, est délivrée à partir des informations figurant sur la carte grise (motorisation, âge du véhicule...).

Le dernier conseil municipal de Saint-Maurice avait émis un avis défavorable à l'entrée en vigueur, dès le 1er janvier 2025 sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, de l'exclusion des véhicules appartenant à la catégorie Crit'Air 3 (parmi lesquelles les voitures individuelles diesel construites entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2010, et essence entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2005). Il considérait que les aides étaient insuffisantes et le délai trop court pour permettre aux Mauritiens concernés de changer de véhicule.

LE « PASS ZFE 24 H » À LA LOUPE

Consciente de cette double difficulté, la Métropole du Grand Paris prévoit pour les automobilistes la possibilité d'activer un « pass ZFE 24 h » permettant aux automobilistes toujours détenteurs d'un véhicule Crit'Air 3 de circuler à partir du 1er janvier 2025 dans la ZFE et ce, dans limite de 12 journées pleines entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année sur simple inscription préalable de l'automobiliste. Ces 12 jours s'ajoutent aux 112 jours pendant lesquels les restrictions de circulation de la ZFE ne s'appliquent pas (week-end et jours fériés), soit un total de 124 jours de circulation sans contraintes. Dans le cadre du pouvoir de police qui lui est dévolu, le Président de la Métropole réfléchit à augmenter le nombre de jours du Pass ZFE 24 h (nombre de jours définitifs pas encore annoncé).

Plus d'infos : www.zonefaibleemissionsmetropolitaine.fr

PROPRETÉ

Grand nettoyage des quartiers

DANS LE CADRE DU PLAN PROPRETÉ, LA VILLE ORGANISE DES OPÉRATIONS DE GRAND NETTOYAGE DES QUARTIERS DE SAINT-MAURICE.

À cette occasion, tous les moyens humains et matériels sont mobilisés. Les équipes municipales de la Voirie et des Espaces verts nettoient de manière approfondie les trottoirs et chaussées, enlèvent les tags et graffitis, entretiennent les végétaux... tout est passé soigneusement en revue.

Après les secteurs Leclerc-Centre les 2 et 3 décembre, le Plateau les 5 et 6 décembre, les prochaines opérations prévues concernent les quartiers du Pont lundi 9 et mardi 10 décembre, Panoramis mercredi 11 décembre, ainsi que Montgolfier jeudi 12 et vendredi 13 décembre.

Les opérations « grand nettoyage de quartier » sont des actions-chocs qui contribuent à maintenir un cadre de vie agréable. La propreté, c'est l'engagement de tous ! Même si la municipalité met en place un dispositif important afin d'assurer la propreté urbaine, les habitants doivent également en être les acteurs au quotidien.

En maintenant la commune propre par des gestes simples (jeter ses papiers et ses mégots dans les poubelles, ramasser les déjections canines...), vous respectez le travail des agents et contribuez ainsi à maintenir un cadre de vie agréable.

Renseignements : 01 45 18 80 03



FINANCES COMMUNALES

L'éclairage d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 DEMEURE TRÈS DÉFAVORABLE POUR LA VILLE (DISCOURS DU PREMIER MINISTRE AU CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE)

- Maintien de la hausse de 12 points de la cotisation à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Simple aménagement, un étalement de la mesure sur 4 années au lieu de 3. **La charge correspondante pour la Ville s'élève à 600 000 €, soit l'équivalent du financement de 15 emplois d'agents communaux !**
- Abandon du caractère rétroactif de la baisse de remboursement de la TVA (FCTVA) sur les investissements antérieurs (donc la crèche Delacroix par exemple) mais maintien de l'exclusion de toutes les dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie, des réseaux et de l'informatique.
- Maintien de la réduction de 60 % des aides aux collectivités locales pour la transition énergétique (Fonds Vert) ;
- Maintien de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement pour Saint-Maurice.
- Maintien du prélèvement de 2 % au titre d'un Fonds de précaution sur les ressources des collectivités partenaires de Saint-Maurice : intercommunalité, département, Métropole du Grand Paris et région.

DE NOUVELLES PRÉOCCUPATIONS

- Certains contrats de la Ville sont indexés comme celui de la restauration scolaire : augmentation des coûts de 2,8 % au 1^{er} janvier 2025. **Cette augmentation ne sera pas répercutée sur les tarifs de restauration scolaire** et sera donc absorbée par le budget de la Ville de Saint-Maurice.

DE NOUVELLES SUBVENTIONS

- **La région Île-de-France accorde 100 000 €** (taux maximum) à la Ville pour la réalisation du CityStade de la rue du Val d'Osne.

DE NOUVELLES ÉCONOMIES

- **Le budget Illuminations a été revu à la baisse** : le budget est passé de 103 459 € en 2022 à 71 436 € en 2024. Les illuminations étant à 100 % en leds, la facture d'électricité sera de l'ordre de 3 000 € pour 8 semaines.
- **L'appel à des prestataires privés** permet d'organiser des événements sans frais pour la Ville, notamment deux marchés de Noël et la 1^{ère} Fête de l'hiver (place Montgolfier).

RÉCOMPENSE

Félicitations aux médaillés du Travail !

JEUDI 21 NOVEMBRE, LE MAIRE, **IGOR SEMO**, ACCOMPAGNÉ DE NOTRE DÉPUTÉ, **MICHEL HERBILLON**, ET D'ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL, A REMIS À 16 MAURITIENS LEUR **DIPLÔME DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL**.

Cette distinction (argent : 20 ans de service, vermeil : 30 ans, or : 35 ans) récompense la fidélité à une ou plusieurs entreprises, mais aussi la qualité des initiatives prises dans le travail ainsi que les efforts pour améliorer sa qualification. Le Maire a chaleureusement félicité les différents bénéficiaires au cours de cette cérémonie chaleureuse.

Bravo à Akissi Ago, Edite Borges, Julie Farrero, Julie Grange, David Guennec, Olga Kuomenko, Léna Negre, Audrey Rabaud, Elodie Soumbou-Mbondabeka, Malika Tamine (Argent) ; Stéphanie Chaiban, Valérie Vincens, Saïda Zerafa (Vermeil) ; Hervé Fusillier, Isabelle Labridy et Jean-Michel Saluzzo (Or).



Un programme très chargé pour les fêtes de fin d'année

APRÈS LE LANCEMENT DES ILLUMINATIONS LE 29 NOVEMBRE DERNIER, LA VILLE DE SAINT-MAURICE A DÉCIDÉ, CETTE ANNÉE ENCORE, DE METTRE LE PAQUET SUR LES FESTIVITÉS DE NOËL. MARCHÉ DE NOËL, FÊTE DE L'HIVER, NOËL DES SENIORS, CONCERT DE NOËL DES JEUNES ARTISTES... : TOUR D'HORIZON DES MANIFESTATIONS QUI DEVRAIENT ÉMERVEILLER AUSSI BIEN LES ENFANTS QUE LES ADULTES.



Marché de Noël et fête de l'hiver

Du mercredi 11 au mercredi 18 décembre, de 11h à 20 h, le marché de Noël sera proposé dans le quartier du Plateau. Il y aura des exposants (bijoux, bougies, céramique, cadres, peinture...), un stand activités pour les enfants (du mercredi 11 au dimanche 15 et mercredi 18 décembre), ainsi que la présence de l'incontournable Père Noël.

L'inauguration du marché se tiendra jeudi 12 décembre à partir de 17 h 30. Avec à 18 h, un mini concert de l'artiste mauricien et ex-candidat de l'émission de télévision « The Voice » sur TF1, Hervé Domingue, suivi d'une dégustation proposée par la Mairie. Un concert des musiciens du Conservatoire municipal est prévu dimanche 15 décembre à 12 h.

Par ailleurs, toujours du mercredi 11 au mercredi 18 décembre, la place Montgolfier accueillera la fête de l'hiver de 14 h à 20 h (mercredi et week-end de 11 h à 20h). À cette occasion, de nombreuses animations attendront les petits comme les grands. Le programme détaillé est à retrouver sur notre site www.ville-saint-maurice.com

Concert de Noël des jeunes artistes

Venez écouter les jeunes artistes du Conservatoire Olivier Messiaen, mercredi 11 décembre à 19 h, à la Paroisse Saints Anges Gardiens ! Au programme : orgue, chorale, orchestre avec les ensembles : flûtes, hautbois, saxophones, violons, violoncelles, guitares...

Entrée libre au 11 allée Jean Biguet.



Le marché Émile Bertrand est là pour vous !

Que diriez-vous de profiter de la période qui précède les fêtes pour aller faire vos courses au marché Émile Bertrand ? Notre marché est fier d'accueillir 3 jours par semaine différents commerçants qui sont là pour régaler les amateurs de produits frais et de qualité. Charcutiers, primeurs, poissonniers, fromagers, traiteurs, cavistes, etc. : avec tous les remarquables commerces de bouche qui constituent le marché Émile Bertrand, vous trouverez forcément votre bonheur. L'endroit idéal pour faire plaisir ou vous faire plaisir pour vos repas de Noël !

Jours de tenue : mardi, vendredi et dimanche matin de 8 h à 13 h 30.

Noël des seniors

Pour les fêtes, le Centre communal d'action sociale de Saint-Maurice invite les plus de 65 ans à venir déjeuner ou retirer un colis de Noël. Le déjeuner aura lieu le mardi 10 décembre 2024 à 12h30 à l'Espace Delacroix. Pour faciliter votre déplacement, un car sera mis à votre disposition : départ à 11h30, arrêts habituels. Le colis est à retirer le 17 ou le 18 décembre entre 9h30 et 11h30 ou 14h30 et 16h30 salle Marcel Pagnol (impasse Junot à côté de la mairie). Rappelons que les inscriptions sont désormais terminées.

Après les fêtes, offrez une seconde vie à votre sapin de Noël

À compter du 26 décembre 2024 et jusqu'au 25 janvier 2025, déposez votre sapin naturel (sans décoration, ni sac, ni flochage) dans l'un des points de collecte de la ville. Une fois la collecte terminée par le Territoire Paris Est Marne & Bois, les sapins seront transportés, broyés puis compostés dans la filière de traitement habituelle des déchets végétaux. 22 enclos répartis dans la commune : rue du Pont/ rue des Épinettes - Pompe/ rue des Saules/ al. des Érables/ angle rue du Val d'Osne - avenue de Verdun/ av. Tassigny devant le marché É. Bertrand/ rue Leclerc - Villa des Vignes/ angle Tassigny - rue Delacroix/ square Denise Legrix/ chem. de Presles (n°3-5)/ place Jean Jaurès/ Mairie (entrée Le Verseau)/ angle rue Leclerc - rue Maurice Gredat/ av. Leclerc - av. des Canadiens/ CFA Andrieu/ av. Saint-Maurice du Valais (n°11-17)/ pl. de l'Écluse/ pl. Montgolfier/ rond-point Erlenbach (n°115)/ pl. de Turenne/ angle rue Aristide Briand - allée des frères Lumières/ angle Villa Vacassy-route de la Terrasse.



Boîtes de Noël

Après le succès des années précédentes, la PEEP et la FCPE des écoles de Gravelle ont décidé de reconduire leur collecte de boîtes de Noël. Cette magnifique opération se fera au profit de l'épicerie solidaire Au Petit Plus, la résidence Colisée Le Val d'Osne, Les Restos du Cœur, la Croix-Rouge et les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne qui se chargeront de distribuer les boîtes de Noël aux plus démunis.

Le principe : offrir, dans une ancienne boîte à chaussures décorée, un vêtement chaud, un produit d'hygiène, un loisir, une gourmandise (pas de pâtisserie faite maison) et un mot doux, à déposer au marché Emile Bertrand le 15 décembre de 10 h à 13 h. Uniquement pour les boîtes déposées au marché, veillez à ne pas les fermer. Vous pouvez aussi déposer la boîte dans votre établissement scolaire jusqu'au vendredi 13 décembre au soir. N'hésitez pas à indiquer sur l'emballage si le cadeau est destiné à un homme, une femme, un bébé, une fille (âge), un garçon (âge) ou mixte.

ET AUSSI...

Ça enregistre dans notre studio

« On dirait que l'hiver tombe... Ouh ouh ouh... L'air est plein d'étoiles blanches... La la la... ». Les enfants du Conservatoire Olivier Messiaen se sont rendus dans le studio d'enregistrement du Territoire, situé au sein de la Maison des Jeunes de Delacroix. Sous la supervision de l'ingénieur du son Robin Clement, ils y ont enregistré un morceau sur le thème de l'hiver, avec la musicienne, intervenante dumiste Anne-Laure et la directrice du Conservatoire Pénélope Poincheval.

Pour toute question sur le fonctionnement du studio : robin.clement@pemb.fr



RÉFORME TARIFAIRE

Le simulateur est en ligne pour les familles

POUR POUVOIR CONNAÎTRE VOTRE TARIFICATION PERSONNALISÉE, UN SIMULATEUR EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET. EN ENTRANT VOTRE REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE ET VOTRE NOMBRE DE PARTS FISCALES, VOUS POUVEZ CONNAÎTRE IMMÉDIATEMENT LE TARIF DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES.

Dans le dernier Saint-Maurice Info, nous vous expliquions que la Ville de Saint-Maurice organise pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires des services périscolaires et extrascolaires : pause méridienne composée de l'encadrement et de la restauration scolaire, accueils du matin et du soir, accueils de loisirs les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires. L'ensemble de ces activités est soumis à un quotient familial et à une grille tarifaire permettant de différencier la contribution de chaque famille en fonction de sa composition et de ses ressources. Nouveauté : à compter du 1er janvier 2025, une nouvelle tarification est appliquée.

Le quotient familial utilisé jusqu'alors est donc remplacé par les Ressources Mobilisables Par Part. Ce RMPP permet de

prendre en compte de façon plus complète la diversité des situations familiales. Ce nouveau référentiel est plus simple puisqu'il ne repose que sur l'élément suivant que doivent fournir les familles : le Revenu Fiscal de Référence (RFR) qui comprend la prise en compte d'une automatisation des calculs, minimas sociaux (RSA et prime d'activité) ou un reste à vivre qu'on retire des ressources. Par ailleurs, une demi-part est ajoutée aux familles monoparentales qui ont coché la case « T » sur leur avis d'imposition.

La réforme a été construite afin de répondre, au-delà de l'harmonisation des tarifs et de la simplification de la relation à l'usager, aux enjeux d'équité tarifaire entre l'ensemble des familles.

VACANCES

Séjours hiver 2025

Pendant les vacances de février 2025, la Ville de Saint-Maurice organisera des séjours aux sports d'hiver pour les enfants âgés de 6 à 17 ans. Les inscriptions auront lieu du 6 au 10 janvier 2025 à la Direction de la Famille et du Jumelage, au 1er étage de l'Hôtel de Ville (aux horaires d'ouverture).

Les destinations et le programme détaillé seront prochainement consultables sur le site de la Mairie.



EN BREF

Bientôt un nouveau site internet !

Le site internet de la Ville, conçu en 2010, n'avait connu aucune modification majeure depuis 2017. Il était donc nécessaire de le repenser (modes de navigation, contenus...) pour mieux répondre aux besoins des Mauritiens. À travers de nouvelles rubriques et de nouvelles fonctionnalités, notre futur site web offrira un accès simplifié à toutes les informations de la commune (actualités, projets et travaux en cours, menus scolaires, liste des associations, renseignements relatifs aux démarches administratives, etc.), permettra de réaliser de nombreuses démarches en ligne, d'obtenir des informations pratiques mises à jour régulièrement et d'interagir avec l'actualité. Découvrez prochainement cet outil pour tous, ergonomique, plus moderne et plus facile à utiliser ! En attendant, restez connectés sur www.ville-saint-maurice.com

Les permanences à la Mairie annexe

Diverses permanences sont proposées, au 3 rue Fragonard, au sein de la Mairie annexe et de l'espace France services de la ville de Saint-Maurice :

- ▶ Le lundi matin, permanence du conciliateur de justice sur rendez-vous via courriel à anne-lise.radenez-gass@conciliateurdejustice.fr ;
- ▶ Le mardi, permanence de la CPAM sur rendez-vous directement via le compte AMELI ;
- ▶ Le 1^{er} mercredi de chaque mois, permanence sans rendez-vous de la Police municipale ;
- ▶ Le 1^{er} jeudi matin de chaque mois, permanence Justice sur rendez-vous au 01 49 76 47 55 / 57.

TRAVAUX

La Ville améliore votre cadre de vie

DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU ACCOMPAGNÉS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RENDRE NOTRE VILLE ENCORE PLUS ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE. REVUE DE CHANTIERS...



- 1 Remplacement de l'horodateur sur le parking du Val d'Osne, en lien avec le contrat de délégation de service public et mise à jour de la signalétique (parking exclusivement réservé aux abonnés).
- 2 Réalisation d'une traversée cyclable « quai de la République » par le Conseil départemental du Val-de-Marne

Bientôt le city stade

Le Maire a visité, le 12 novembre, le chantier du terrain multi-sports dans le ressort des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, en compagnie du conseiller municipal Alain Rodriguez, du directeur du service des Sports, Léopold Ransy, et du chef du service Voirie - Espaces Verts, Eric Bouvier. Basket, unihockey, tennis, foot, cécifoot, handball, rugby fauteuil, foot fauteuil, etc. : de nombreux sports pourront être pratiqués dans le city stade qui sera notamment accessible aux patients en rééducation et aux enfants des écoles de la commune.

Sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Maurice et largement subventionné, le chantier devrait prendre fin pour les fêtes de fin d'année.



BORDS DE MARNE

Intervention du Territoire Paris Est Marne & Bois fin octobre

LA DIRECTION DU PÔLE EAU & ASSAINISSEMENT ET DES ESPACES PUBLICS INTERCOMMUNAUX A RÉALISÉ UN FASCINAGE SUR LA BERGE SOUS LA PASSERELLE DU BRAS DE GRAVELLE. EXPLICATIONS.

Le génie végétal, ou génie biologique, désigne la mise en œuvre des techniques utilisant les végétaux («végétalisation») et leurs propriétés mécaniques et/ou biologiques, pour le contrôle, la stabilisation et la gestion des sols érodés, la restauration, la réhabilitation ou la renaturation de milieux dégradés, incluant une intégration paysagère des aménagements.

Dans son plan interdépartemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles, la Fédération Interdépartementale de Pêche préconise la valorisation de ce bras et la création d'ouvrages en génie végétal (fascine/ frayère radeaux végétalisés ...).

Cette fascine est constituée de 40 fagots de Saule, et afin d'avoir un ouvrage plus résistant, de pieux de 3 m de longueur et 10 cm de diamètre. Elle fait 12 m de longueur. Il faudra par la suite y installer des plantes héliophytes (joncs, carex, menthe aquatique, myosotis, palustris...).



Des spectacles à voir absolument au Théâtre du Val d'Osne

© Anthony Magnier



THÉÂTRE

VENDREDI 13 DÉC. 2024 20 H

La puce à l'oreille

GEORGES FEYDEAU

Cette pièce rassemble tous les ingrédients du maître du vaudeville : des quiproquos, sosies et stratagèmes où tous les personnages se suspectent mutuellement d'adultère. Les situations burlesques s'enchaînent avec portes qui claquent et lits à tournette... Les couples se retrouvent dans de mauvais bras et de mauvais draps !

Compagnie Viva, mise en scène d'Anthony Magnier. Avec Guillaume Collignon, Eva Dumont, Mikaël Fasulo, Xavier Martel, Sandrine Moaligou et Laurent Paolini - Tout public - 1 h 50.

THÉÂTRE

SAMEDI 25 JANV. 2025 À 20 H

Danse avec moi

C'est l'histoire de trois destins, trois chemins qui se frôlent, trois résiliences qui s'entrecroisent. C'est l'histoire d'un homme qui danse, d'une femme qui aime, d'un homme qui prie. Joachim, danseur et chorégraphe, est grièvement blessé à la veille de débiter les répétitions du projet de sa vie. Sa collaboratrice Sarah, ancienne danseuse qui doit l'assister sur ce projet hors-norme, ne souhaite pas qu'il renonce. Elle l'introduit auprès de Vincent, aumônier, susceptible d'écouter et d'aider Joachim. Il y a ceux qui redoutent, qui se terrent, qui attendent. Et puis il y a ceux qui dansent...

Compagnie Théâtre des Possibles, texte et mise en scène de Violaine Arzac - Avec Olivier Bénard, Charlotte Durand-Raucher et Nicolas Taffin - Tout public - 1 h 30.



© Jordi Gatell

CLOWNS

SAMEDI 11 JANV. 2025 À 16 H

Italino Grand Hotel

Au dernier sous-sol du Italino Grand Hotel, il y a la laverie. Là-bas, un personnage solitaire lave, repasse et parfume les draps. Il vit et il rêve parmi eux et il cache sa solitude tout en parlant avec les machines et en jouant avec sa propre ombre. Un spectacle festif de clown à partager en famille pour le plaisir des petits et des grands !

Écrit et interprété par Jordi Magdaleno, mise en scène de Tolo Ferrà - Spectacle familial dès 2 ans - 50 min.

ATTENTION

Contrairement à ce qui est présenté dans le guide de la saison culturelle 2024-2025, suite à l'annulation de « Jump cut » à l'Espace Delacroix, il a été décidé de remplacer cette représentation par « Italino Grand Hotel ». Pour plus de renseignements concernant le remboursement de « Jump cut », contactez le TVO à : theatre@ville-saint-maurice.fr



© Lisa Lesourd

Tarifs et réservations pour les spectacles présentés sur cette double page : www-ville-saint-maurice.com



La joyeuse troupe des Funky Frogs célèbre ses 10 ans.

Les Funky Frogs et les Sing groove together vont enchainer les spectateurs mauritiens

AVEC LE CONCERT « **SHOW AUX CHŒURS** », LE GROOVE, LE RYTHME, LA FANTAISIE ET LA JOIE DE VIVRE S'INVITERONT, AU THÉÂTRE DU VAL D'OSNE, **SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 À 20 H.**

Show devant pour les choristes amateurs de Funky Frogs ! Se décrivant comme précis et déjantés, les membres de ce groupe vocal soul, pop & funk enchaînent les représentations aux quatre coins du pays. Originaires de toute la France, ces 35 chanteurs s'illustrent en reprenant à capella et en anglais les tubes de stars incontournables. Citons par exemple Ed Sheeran, Nina Simone, Aretha Franklin, Beyoncé, Justice, etc. Basée à Paris, où les répétitions se déroulent régulièrement, la chorale a été créée en 2015 par Jeanne Dambreville. Cette cheffe de cœur, arrangeuse et formatrice, assure la direction artistique du groupe.

« C'est grâce à Jeanne que j'ai eu l'honneur d'intégrer les Funky Frogs en septembre 2022 ! Après être tombé sur une annonce sur internet, j'ai postulé en lui envoyant deux vidéos de moi en train de chanter. Quelques jours plus tard, elle me recevait pour une audition... » se souvient Juan. Le jeune homme poursuit : « Sur la scène du TVO, nous allons tout donner pour vous faire passer une soirée riche d'émotions et de partage. Nous débordons d'énergie et nous prenons énormément de plaisir ensemble ! »

1 H 15 DE BONHEUR

Lors de ce concert événement à Saint-Maurice qui devrait ravir les spectateurs de tous âges, venez également écouter les Sing groove together, la chorale groove & funk de Saint-Maur-des-Fossés ! Depuis 2018, ce projet a l'ambition de réunir le plus grand nombre de chanteuses et chanteurs passionnés autour d'une expérience musicale tournée vers un répertoire funk, rock, soul.

Des arrangements originaux de titres des années 70 à nos jours sont au programme : Stevie Wonder, The Black Pumas, Michael Jackson mais aussi Sufjan Stevens, Michael Kiwanuka, Sting et Earth Wind & Fire.

Un répertoire aussi exigeant que festif, que le très talentueux Benjamin Duvallet, à qui l'on doit les arrangements et la direction, et ses formidables artistes ont un plaisir fou à travailler et à partager !

📌 www.singgroovetogether.com
📌 www.funkyfrogs.fr

Représentation des Sing groove together au théâtre de Saint-Maur en juin dernier.



OUVERTURE

Un nouveau pressing à Montgolfier

EN PLUS DE CONTINUER À GÉRER LE PRESSING SITUÉ AU 52 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY, **KARIMA KERCHIT** A LE GRAND PLAISIR D'OUVRIER UN AUTRE PRESSING AU 14 PLACE MONTGOLFIER.



Karima Kerchit est une commerçante heureuse. Heureuse car en ce mois de décembre 2024, elle ouvre son deuxième pressing à Saint-Maurice. Celle qui est déjà à la tête de Rym Pressing au 52 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny raconte : « Je sais que les habitants de Montgolfier attendaient la réouverture d'un pressing dans le quartier. J'ai embauché une salariée pour s'occuper du commerce à Montgolfier et moi, j'alternerai entre les deux endroits. »

Prestations de nettoyage, blanchisserie, tapis, cuir, fourrure... : depuis 2016, Karima est ravie d'offrir aux Mauritiens des prestations de qualité, sans compter le service de retouches. Elle ajoute : « Ce nouveau pressing sera ouvert du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Il y a aura aussi un espace avec des produits spécifiques comme des détachants, des rouleaux adhésifs anti-peluches, etc. »

☎ 09 83 27 61 77 et 07 65 24 89 23

OPTIQUE SAINT-MAURICE

15 ans déjà !



SITUÉ AU 13 RUE PAUL VERLAINE, LE MAGASIN D'OPTIQUE SOUFFLE CETTE ANNÉE SA QUINZIÈME BOUGIE. SON GÉRANT, **ALEXIS A.**, PREND TOUJOURS AUTANT DE PLAISIR À ACCUEILLIR LA CLIENTÈLE DE SAINT-MAURICE ET DES ALENTOURS.

Le 26 novembre 2009 est une date qui restera à jamais gravée dans la mémoire d'Alexis. C'est en effet ce jour-là qu'il a ouvert Optique St Maurice, à quelques pas seulement de la place Montgolfier. Le commerçant propose une solution visuelle pour chacun de ses clients : lunettes de vue, contactologie et lunettes de soleil. « Nous avons une large gamme de produits qui va du petit créateur à prix doux aux grandes marques haute couture les plus recherchées » précise-t-il.

Pour fêter comme il se doit ce quinzième anniversaire, Alexis a souhaité marquer le coup en proposant, jusqu'au 31 décembre 2024, une remise de 20 % pour tous sur les montures et les verres s'additionnant aux offres qui sont déjà proposées. Profitez-en !

☎ 01 77 85 24 90 – Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h.
✉ optique.st.maurice@gmail.com

ET AUSSI...

Bienvenue aux nouveaux dentistes !

Dr Ilana Choufane et Dr Jonathan Choukroun, tous les deux Mauritiens, ont ouvert, en août dernier, le cabinet dentaire Les Arcades au 3 rue du Maréchal Leclerc. Ce nouvel espace de soins est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h.

La prise de rendez-vous s'effectue sur www.doctolib.fr ou par téléphone : 01 80 91 90 10. ✉ dentistes.lesarcades@gmail.com

Trophée du Territoire

Retour en image sur la participation de la Ville à la remise des trophées du Territoire Paris Est Marne & Bois qui récompense les entreprises les plus innovantes du territoire.





MUTUELLE COMMUNALE

Découvrez les nouveaux avantages !

FAIRE BÉNÉFICIER LE PLUS GRAND NOMBRE D'UNE COUVERTURE SANTÉ COMPLÈTE, SANS CONDITION D'ÂGE NI DE REVENUS : TEL EST L'OBJECTIF DE LA MUTUELLE COMMUNALE QUI RENFORCE ENCORE SES OFFRES DE PROTECTIONS.

Partenaire de la Ville de Saint-Maurice depuis 2020, toujours ouverte à tous, et non réservée aux agents municipaux, la mutuelle communale n'exige de ses nouveaux sociétaires ni frais de dossier, ni questionnaire de santé. Elle propose 6 niveaux de garanties (une formule hospitalisation et cinq formules complètes). Avec notamment :

- Le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 euros ;
- La prise en charge des téléconsultations (7j/7 et 24h/24) pour tous les niveaux de garantie ;
- La plateforme d'accompagnement sur les questions de la vie quotidienne (vie de famille, conciliation vie famille/vie professionnelle, santé et bien-être) ;
- La possibilité en abonnement supplémentaire d'un service de téléphonie et de téléassistance mobile, sociale et solidaire, ainsi que d'un service dédié de conciergerie (24h/24), à partir de 55 ans.

Depuis octobre dernier, la mutuelle communale propose encore de nouveaux avantages :

- Garantie prévoyance pour les agents territoriaux ;
- Plateforme sociale ouverte à tous les adhérents sans distinction d'âge ;
- Protection juridique ;
- Partenariat avec l'Ordre de Malte pour faciliter l'accès aux formations de premier secours.

Enfin, pour chaque adhésion, un euro est reversé à l'association Un sourire, un espoir pour la vie qui œuvre pour le bien-être des enfants hospitalisés et celui de leur famille. Rappelons qu'une permanence a lieu les premiers et troisièmes lundis matins du mois à l'Hôtel de Ville.

Pour toute information ou demande de rendez-vous, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Ville ou à contacter le représentant de la mutuelle communale, le Cabinet Lunel : par téléphone au 01 69 83 33 30 / 06 38 59 34 95 ou par email : cabinetlunel@orange.fr

ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

JEUDI 19 DÉCEMBRE, SOIRÉE : ILLUMINATIONS

Visite de Paris et ses illuminations.

Départ du car à 20h30, arrêts habituels.
Participation sur inscription.



Renseignements

Si besoin, vous pouvez contacter Sandrine Kadoche du service Animation Retraités au 01 45 18 80 57.



**CONCOURS
D'ÉCRITURE**

Une femme dans l'Histoire

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, retour en image sur la remise des prix du concours d'écriture sur le thème « Une femme dans l'Histoire ». Organisée par deux associations, Les Amis de Georges Guyon architecte 1850-1915 et l'Association Générale des Familles, elle s'est tenue le 21 novembre dernier à la médiathèque Eugène Delacroix. Un immense bravo à toutes et tous !

Retrouvez le recueil des textes du concours d'écriture sur www.ville-saint-maurice.com



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



STOP!

Un dépliant de poche a été édité par la Ville de Saint-Maurice avec les numéros d'urgence en matière de violences faites aux femmes. Il est disponible sur les présentoirs de l'Hôtel de Ville.

En scannant le QR code ci-dessous, vous pouvez également télécharger ce mini-guide afin de l'imprimer sur un support rigide et de l'emporter partout avec vous. À vos smartphones !





ELLIOTT BELISSA

Un artiste qui met les mouvements en couleur

EXERÇANT SOUS LE PSEUDONYME D'EB5, L'ARTISTE PEINTRE ELLIOTT BELISSA A CRÉÉ SON AUTO-ENTREPRISE DU MÊME NOM. IL PROPOSE DES TABLEAUX, VIOLONS ET CUSTOMISATIONS DIVERSES. VOUS POURREZ LE RETROUVER À L'OCCASION DU MARCHÉ DE NOËL.

C'est au cours de l'année 2014 qu'Elliott commence la peinture avec un artiste qui lui a permis de prendre les pinceaux et de s'exprimer. « *Le seul moyen que j'ai trouvé de transmettre ce que j'avais au fond de moi, ce que les mots ne suffisaient pas à traduire, c'était le dripping !* » raconte volontiers celui qui est né à Paris. Le dripping est une technique qui consiste à projeter la peinture sur la toile. Mais le Mauricien ne voit pas du tout sa pratique comme abstraite.

Tout s'enchaîne très rapidement pour le jeune homme, aujourd'hui âgé de 29 ans. Il parvient à exposer en galerie à Paris, Fontainebleau, ou encore dans le sud de la France et fait des ventes aux enchères, en particulier dans la capitale. « *La vente grâce à laquelle j'ai pu me développer et me faire un nom est celle des "Violons du cœur"* » fait-il savoir. Depuis cette dernière, le violon est devenu un élément essentiel dans la création de l'artiste.

Une récompense qu'il n'est pas près d'oublier... En 2019, Elliott remporte le prix du public lors du Salon des Arts de

Charenton-le-Pont. Par la suite, il se dirige vers des études d'économie durant lesquelles il obtient une licence 2 et valide un master 2 en art et création contemporaine à l'école des arts de la Sorbonne. Il indique avec fierté : « *J'ai eu mon master avec mention très bien. Pour ma soutenance, j'ai décroché la note de 19/20. J'avais imaginé une exposition sur le thème des Dieux de l'Olympe.* »

« Pour son aide précieuse, je tiens à remercier Ulla Veerapen, chef du service Emploi, Développement Economique et Commerce à la Mairie. Depuis mon master, je cherche un emploi dans le milieu de l'art, comme médiateur culturel ou responsable de galerie. Bien entendu, en parallèle, je n'arrête pas mon activité d'artiste. »

En ce mois de décembre 2024, l'habitant de Saint-Maurice va avoir le plaisir de vendre ses créations au marché de Noël. Il sera ainsi présent samedi 14 et dimanche 15 décembre au niveau de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. « *C'est un honneur de proposer mes œuvres dans la ville qui m'a vu me développer dans l'art !* » confie-t-il.

Avant de surenchérir : « *J'aurai des toiles, des violons, des personnalisations de chaussures et des portraits synesthésiques sur commande. Pour ces derniers, on doit me donner les qualités et les défauts d'une personne. J'ai alors la faculté de voir en couleur et en mouvement cet individu et d'en faire une œuvre. Je pars du principe que même si elle est abstraite, une toile doit être pensée centimètre par centimètre.* »

Droits des femmes : la ville mobilisée

Le 24 novembre, Saint-Maurice est arrivée première sur l'ensemble des villes du 94, pour avoir rassemblé le plus grand nombre de participantes et de participants à la Mirabal, marche organisée à l'occasion de la Journée internationale de Lutte contre les violences faites aux femmes.

Depuis 2020, la Ville se mobilise en faveur des droits des femmes, avec des actions de prévention, de sensibilisation et de soutien. 32 points du Plan Territorial Égalité Femmes/Hommes 2023-26 ont été réalisés à ce jour, dont un fascicule groupant les ressources locales en fonction des besoins des victimes. D'autres concernant la sécurisation et la place des femmes dans l'espace public sont en cours.

En effet, si, grâce à la libération de la parole et aux réseaux sociaux, les dépôts de plaintes augmentent, les comportements sexistes ainsi que les violences sexuelles intra et extrafamiliales, sous relation d'autorité et de pouvoir, s'aggravent.

Ensemble, continuons la lutte.



Hélène Coupé

Maire-adjointe chargée de la citoyenneté, de la médiation, de la lutte contre les violences faites aux femmes
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Devoir se réinventer à l'échelon territorial

Le congrès des maires 2024 est un millésime particulier qui a vu l'écharpe tricolore remplacée par celle de couleur noire. Malgré la stupéfaction et la colère des élus locaux, ils se sont tous montrés responsables et unanimes face à une saignée de plus de 5 milliards d'€ d'économies voulues par l'Etat comme s'il essayait de leur faire payer son « dépôt de bilan ». Or à la différence de sa dette nourrie des déficits annuels cumulés de fonctionnement, une commune doit quant à elle, équilibrer son fonctionnement si bien que l'endettement local finance toujours de matière vertueuse de l'investissement. Des ressources publiques vont donc se tarir fortement pour les communes, les obligeant à renoncer à des investissements utiles et réalisés par des entreprises. Cela ne peut perdurer. Il faut donc changer de paradigme et sortir de nos frontières communales. Une planification de court, moyen et long terme des dépenses s'impose sur un territoire en mutualisant au maximum, pour des économies d'échelle et une qualité de services. Une idée, un exemple à évaluer : une centrale de restauration collective d'un hôpital public ne pourrait-il pas bénéficier aux écoles et au portage des repas auprès des seniors ?



Patrick Grange

Conseiller municipal
Horizons pour Saint Maurice
saint-maurice@horizons-comites.fr

Crise budgétaire

En dépit de son coût exorbitant, la vidéosurveillance n'a jamais démontré son efficacité. À Saint-Maurice, seuls quelques visionnages sont demandés chaque année pour un parc de caméras supérieur à celui d'une ville comme Grenoble. La surenchère technologique s'emballe, sans qu'on ne voie se dessiner une véritable stratégie de lutte contre la délinquance. Et ce n'est pas la reconversion prochaine de la vidéo protection en vidéo verbalisation qui pourra justifier la charge que représente ce poste dans le budget.

Dans le même temps, les effectifs de la police municipale ont augmenté, jusqu'à représenter aujourd'hui un coût budgétaire équivalent à celui des communes de 50 000 habitants. On voit mal ce qui justifie un tel surdimensionnement, d'autant que celui-ci constitue un piège : là où la police municipale croît, la présence de la police nationale décroît.

Alors que se profile un projet de loi de finance pour 2025 qui risque de peser sur le budget de la ville, un questionnement sur la pertinence de ces surinvestissements peut légitimement se poser.



Jean Loiseau

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES...

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.



de votre Député

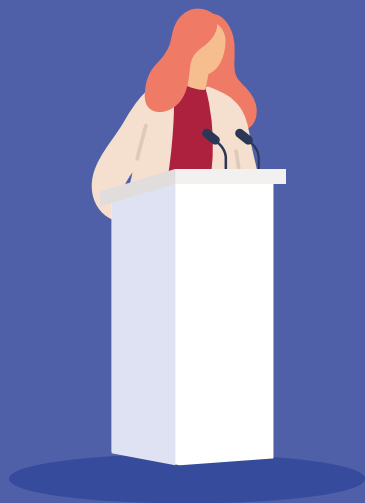
La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 9 décembre** à **18 h**. Contact : 01 43 96 77 23

CONSEIL MUNICIPAL

17 décembre 2024 à 19 h 30

dans la salle du Conseil
avec retransmission en direct.

EN BREF



CMJ : l'appel à candidature est relancé

Tu as entre 17 et 25 ans et tu veux participer, réfléchir et proposer des actions ou initiatives citoyennes ? Tu souhaites t'impliquer dans la vie locale et le bien vivre tous ensemble ? Alors candidate sans tarder pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes !






Les membres du CMJ ont l'envie de développer et de mettre en place de nouveaux projets pour leur ville, pour la jeunesse mauritienne. Toi aussi sois acteur de tes envies, de tes idées ! Il t'est à nouveau possible de rejoindre le CMJ où tes projets prennent vie : social, culture, sports... L'équipe d'animation du service Jeunesse est là pour t'accompagner dans ta démarche.

Renseignements auprès de la MAG,
133 rue du Maréchal Leclerc : 01 43 97 35 52

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du M^{al} Leclerc 94410 Saint-Maurice - 0145188210 - www.ville-saint-maurice.com - **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Adobe Stock, Alioune Ba (Service Communication), J.F. Deroubaix, J.P. Le Nai. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

 www.ville-saint-maurice.com
 www.instagram.com/saintmaurice94
 www.facebook.com/VilledesaintMaurice
 www.linkedin.com/company/ville-de-saint-maurice
 Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



PHARMACIES ET URGENCES

15/12

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton - 01 43 68 01 41

22/12

Pharmacie des Deux Communes

46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice - 01 43 68 20 33

25/12

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

29/12

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

01/01

Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
01 43 68 43 50

05/01

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

12/01

Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton - 01 43 68 00 38

19/01

Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton - 01 43 68 06 61

26/01

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton - 01 43 78 78 09

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ARCHIE FRICOT Louis - BENSIMON Shana et Yoavi - CÔTE Nora - SLATTERY THÉPAULT Roman - ETOUGHET DUBREUIL Sino - TONIUTTI Gioia - BENATTASSE Linoy - JOYEUX Héloïse - ROBIN Noah - FUMA Yara - GUEZ Aaron.

DÉCÈS

Madame RODRIGUES CHAVES VALENTE Maria - Monsieur CHKIR Salem - Monsieur ZAMIA Maurice - Madame HERMEL Anne-Marie épouse BICQUELET - Madame GAUTHIER Nicole - Madame PERDEREAU Geneviève épouse NEBIOLO - Madame ROLAND de KERDORET Gladys.

PACS

FORGEOT Benjamin et KHOL Olivier - BERREBI Manon et PALMA Alexis.

NOËL À SAINT-MAURICE

DU 11 AU 18 DÉC. 2024

MONTGOLFIER
FÊTE DE L'HIVER
DE 14 H À 20 H
*(mercredi et week-end
de 11 h à 20 h)*

PLATEAU
MARCHÉ DE NOËL
DE 11 H À 20 H

PROGRAMME Animations – ateliers pour les enfants – Père Noël – Créateurs artisans
PLUS D'INFOS sur le site de la ville

www.ville-saint-maurice.com     YouTube

Illustration : Adobe Stock – Réalisation : L. Lacour / Communication de Saint-Maurice – Imp : Ville de Saint-Maurice.

Scannez 

